



Communauté de Communes
de *Desvres-Samer*

Desvres, le 24 février 2025

Monsieur Sébastien CHOCHOIS
Vice-Président chargé de
L'attractivité du territoire et de
L'aménagement intégré de l'espace
Communauté d'Agglomération
Du Boulonnais
1, boulevard du Bassin Napoléon
BP 755
62321 BOULOGNE SUR MER CEDEX

Aincthun

Bellebrune

Belle et Houlefort

Bournonville

Brunembert

Carly

Colembert

Courset

Crémarest

Desvres

Doudeauville

Halinghen

Henneveux

Lacres

Le Wast

Longfossé

Longueville

Lottinghen

Menneville

Nabringhen

Quesques

Questrecques

Saint Martin Choquel

Samer

Selles

Senlecques

Tingry

Verlincun

Vieil Moutier

Wierre au Bois

Wirwignes

Vos réf. : SC/JPV/FS/GD/FD/AMB N°2025-D250207-00464

Nos réf. : CB/02.02

Objet : modification simplifiée n°4 du PLUi de la CAB

Monsieur,

Par courrier du 17 février 2025, vous sollicitez l'avis du conseil communautaire de la Communauté de Communes de Desvres-Samer sur la modification simplifiée n°4 du PLUi de la CAB.

Après avoir examiné attentivement ce dossier, je ne vois aucune remarque à apporter à ce projet. Il est important que nos territoires respectifs puissent se développer. Afin d'alléger le conseil communautaire de la CCDS, je ne vais pas inscrire de projet de délibération. Néanmoins, et vous le comprenez, j'apporte un soutien à cette évolution.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Avec tout mon soutien

Le Président

Claude PRUDHOMME

Vu DGS